

**Extrait du Registre**

**Des Délibérations du Conseil Municipal**

**2018-05-02 - AVIS SUR LE PROJET DE PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE NATUREL D'INONDATION PAR SUBMERSION MARINE DU BASSIN D'ARCACHON**

L'an deux mil dix-huit, le dix sept mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Municipale de la Maison des Associations, sous la présidence de :

**Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de Gujan-Mestras.**

Nombre des conseillers municipaux en exercice : 33

Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 mai 2018

**PRÉSENTS :**

Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de Gujan-Mestras

Xavier PARIS, Élisabeth REZER-SANDILLON, Patrick MALVAËS, Évelyne DONZEAUD, David DELIGEY, Annie DUROUX, Ludovic DUCOURAU, André MOUSTIÉ, adjoints

Maryse LALANDE, Bruno DUMONTEIL, Mireille MAZURIER, Bernard COLLINET, Sylvie BANSARD, Michèle BOURGOIN, Tony LOURENÇO, Maxime KHELOUFI, Michelle LOUSSOUARN, Claude RAULIN, Danièle DUBOURDIEU, Alain POLI, Jérémy DUPOUY, Joël LE FLECHER, Jean-Jacques GUIGNIER, Christiane SIRET, Jacques CHAUVET, conseillers municipaux

**ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION :**

Monique POISSON donne procuration à Annie DUROUX  
Chantal DABÉ donne procuration à Michelle LOUSSOUARN  
André CASTANDET donne procuration à Marie-Hélène DES ESGAULX  
Nicole NUGEYRE donne procuration à Xavier PARIS  
François-Xavier RAHIER donne procuration à Évelyne DONZEAUD  
Justine BONNEAUD donne procuration à André MOUSTIÉ  
Sylviane STOME donne procuration à Jérémy DUPOUY

**Maxime KHELOUFI a été nommé secrétaire de séance**

Par arrêté en date du 5 avril 2018, le Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine, Préfet de la Gironde, a prescrit l'ouverture d'une enquête publique du 02 mai au 04 juin 2018 concernant le projet de Plan de Prévention du Risque Naturel d'Inondation par Submersion Marine du Bassin d'Arcachon.

Le dossier comprend, outre une note de présentation, le projet de règlement, les planches cartographiques des aléas, enjeux, zonage réglementaire et nouvelles côtes de seuils, et enfin en annexe les bilans de la concertation, compte-rendu des réunions publiques et comités de pilotage.

Ces documents sont conformes à ceux qui avaient pu nous être présentés lors de la concertation au titre de la consultation des personnes publiques associées, et sur lesquels notre assemblée délibérante avait donné un avis favorable en décembre dernier.

Dans ces conditions, je vous propose :

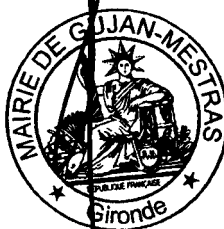
- D'émettre un avis favorable au projet de Plan de Prévention du Risque Naturel d'Inondation par Submersion Marine du Bassin d'Arcachon, soumis à enquête publique du 02 mai 2018 au 04 juin 2018.

#### **DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jour, mois et an que dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme au registre.

**Marie-Hélène DES ESGAULX**  
Maire de Gujan-Mestras



Publication le 24/05/2018  
GUJAN-MESTRAS le 24/05/2018